

Dès ses origines en 1899, un certain nombre de valeurs communes sont à la base de la fondation de la FIF, valeurs qui ont perduré à travers les décennies.

Solidarité

Dans les années 1860-1880, les industriels français du ferroviaire doivent faire face à une **concurrence étrangère**

, en particulier

américaine

dès plus féroces, sans oublier le peu d'intérêt que portent les pouvoirs publics à ce secteur d'activité. Aussi, les industriels décident-ils de

s'unir en mai 1899

. Deux raisons motivent cette action :

- La renégociation d'une convention commerciale entre la France et les Etats-Unis qu'il convient de rééquilibrer

- La volonté des politiques de reléguer la participation du ferroviaire à l'Exposition Universelle de Paris, Porte de Vincennes et non au Champs de Mars comme pour les autres exposants.

C'est ainsi que le **4 mai 1899**, naît la **Chambre syndicale des Fabricants et Constructeurs de matériel pour Chemins de fer et Tramways** .

Défense des intérêts de la Profession

Dès son origine, la Chambre syndicale s'emploie à défendre les intérêts de la Profession.

En 1899, Robert Pinot, secrétaire général du Syndicat, obtient gain de cause pour une participation des industriels à l'Exposition Universelle sur le Champs de Mars. Il tient ensuite tête au ministre du Commerce et de l'Industrie à propos de l'instauration de clauses sociales dans tous les marchés passés entre les collectivités publiques et l'industrie privée. Même s'il n'obtient pas satisfaction, la résistance fait date. Le Syndicat a montré qu'il était prêt à dire « Non ! ». **Défendre en agissant** : un leitmotiv.

Cohérence

La Chambre Syndicale intervient également pour **améliorer l'organisation et la cohésion du secteur**

En Février 1919, un accord est signé entre les réseaux et la Chambre Syndicales afin d'assurer une régularité dans les dates de passation de commandes.

En Août 1919, est créé un bureau d'études commun aux compagnies (l'Office Central d'Etudes du Matériel –OCEM) afin de développer une certaine standardisation des matériels roulant via la normalisation.

En 1937, la création de la SNCF amorce une véritable politique volontaire d'unification des divers types de matériel roulant.